



ADDICTION | VALAIS  
SUCHT | WALLIS

---

RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

**2016**

# SOMMAIRE

## AVANT-PROPOS

*Message du président*

Addiction Valais sur de bons rails 4 - 5

*Message de la co-direction*

Armés pour répondre

à de nouveaux défis 6 - 7

## ORGANISATION

Conseil de fondation 8

Organigramme 9

Une présence cantonale 10 - 11

## ACTIVITÉS 2016

Nouvelle philosophie

d'intervention et évolution

de l'offre 12 - 15

## COMPTES 2016

Bilan 16 - 17

Compte d'exploitation 18 - 20

Rapport de l'organe de révision 21

*La Fondation Addiction Valais se positionne comme la référence en matière d'addictions en Valais. Elle est active dans les domaines de l'accompagnement et de la prévention, offrant aux personnes confrontées à des problèmes d'addictions des prestations et des conseils sur mesure au travers de ses centres de traitement résidentiel et ambulatoire.*

*Ses activités visent à soulager les personnes concernées des répercussions de l'addiction, à augmenter ou à maintenir leur autonomie et leur qualité de vie, de même qu'à réduire les coûts relatifs aux addictions.*

Impressum

Réalisation: Le fin mot Communication

Photos: Thierry Sermier / Fotolia

Impression: Ronquoz Graphix, Sion

Tirage: 150 exemplaires

© Addiction Valais, mai 2017

*Note: Dans la présent document, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment la femme et l'homme.*

A photograph of sunlight filtering through dense green foliage, creating a bright lens flare effect. The sun is positioned in the upper right quadrant, casting rays across the scene. The leaves are dark green and appear to be part of a large tree or bush.

## **NOS ENGAGEMENTS**

**ACCOMPAGNEMENT**

**PRÉVENTION**

**AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE**

**RÉDUCTION DES RISQUES**

**GESTION DES COÛTS**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

# ADDICTION VALAIS SUR DE BONS RAILS



**Fernand Nanchen**  
Président du Conseil de fondation

«Après la pluie vient le beau temps.» Cet adage populaire s'applique sans détour à notre fondation, qui évolue désormais sous un ciel dégagé après avoir connu, il est vrai, quelques mois orageux ces dernières années. La stabilité retrouvée, Addiction Valais regarde vers l'avant avec sérénité et détermination, convaincue que les choix opérés sont les bons.

Le nouvel élan insufflé à la fondation a pris son impulsion dans une double mutation structurelle et philosophique. Sur le plan de l'organisation interne, la nomination d'une co-direction à trois pôles, soutenue par des cadres d'unité, a mis un terme au fonctionnement en silos qui était le nôtre jusqu'alors, avec des entités juxtaposées les unes aux

autres. Cette structure cloisonnée a laissé place à la transversalité et au partage d'expériences. Les compétences des collaborateurs peuvent ainsi infuser à tous les niveaux de la fondation, qui en ressort grandie et enrichie. Le paradigme de prise en charge a quant à lui évolué vers une approche intégrée et une orientation clients renforcée, redéfinissant au passage le rôle des personnes de référence.

**LA STABILITÉ RETROUVÉE,  
ADDICTION VALAIS  
REGARDE DÉSORMAIS  
VERS L'AVANT AVEC  
SÉRÉNITÉ ET DÉTERMINATION.**

## **L'ANCIENNE STRUCTURE CLOISONNÉE A LAISSÉ PLACE À LA TRANSVERSALITÉ ET AU PARTAGE D'EXPÉRIENCES.**

Ces changements profonds au sein de notre institution ont été formalisés dans de nouveaux statuts et un nouveau règlement auxquels adhère l'ensemble des collaborateurs impliqués dans cette dynamique positive. Je tiens d'ailleurs ici à les remercier chaleureusement toutes et tous pour leur engagement sans faille et à les féliciter pour le travail accompli. Leur énergie et leur dévouement envers les personnes suivies ont été remarquables, quelles qu'aient pu être les circonstances. Nos clients et nos résidents ont ainsi toujours pu bénéficier de prestations

fournies avec un extraordinaire souci d'exigence et de qualité.

Ma profonde gratitude va également à tous les partenaires de notre réseau pour leur confiance sans cesse renouvelée, qui nous pousse à apporter les réponses pertinentes et innovantes aux mandats de prestations qui nous sont confiés.

## **NOTRE PARADIGME DE PRISE EN CHARGE A ÉVOLUÉ VERS UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET UNE ORIENTATION CLIENTS RENFORCÉE.**

Enfin, j'adresse mes remerciements à mes collègues du Conseil de fondation, recentré autour de sept membres.

Leur expertise de notre domaine d'intervention, leurs conseils avisés et leur volonté de toujours guider la fondation sur la bonne voie sont des apports précieux.

Mue par l'énergie positive qui l'a accompagnée tout au long de l'année 2016, Addiction Valais est désormais lancée sur les rails du succès! Je suis convaincu que la nouvelle direction en place et tout le personnel soudé à ses côtés sauront faire fructifier l'élan engagé.



# ARMÉS POUR RÉPONDRE À DE NOUVEAUX DÉFIS



**Géraldine Biollaz**, directrice pôle administration et finances, et **Ulrich Gerber**, directeur pôle prestations et développement

En un peu plus d'une année d'existence, la structure organisationnelle mise en place à l'automne 2015 a porté ses premiers fruits. Les différentes entités résidentielles et ambulatoires n'ont plus de direction propre, mais

sont gérées par une administration commune. Trois pôles ont en outre été créés, fonctionnant en co-direction et regroupant l'ensemble des services centraux, à savoir administration et finances, prestations et développement, et ressources humaines.

Si, à l'usage, la nouvelle organisation de notre fondation s'avère judicieuse, c'est qu'elle permet non seulement d'en améliorer le pilotage, mais aussi d'en développer la cohésion interne, le travail transversal et les complémentarités. Ainsi, une personne référente suit chaque client de la fondation tout au long de son parcours, susceptible de durer plusieurs années et de se dérouler tantôt en institution, tantôt hors institution. Dans le même ordre d'idées, l'emploi

flexible des collaborateurs peut les amener à intervenir dans différents secteurs, selon leurs aptitudes.

**TROIS PÔLES ONT ÉTÉ CRÉÉS,  
FONCTIONNANT  
EN CO-DIRECTION  
ET REGROUPANT  
L'ENSEMBLE  
DES SERVICES CENTRAUX.**

Parce que les collaborateurs constituent la force vive de l'entreprise, ils occupent le cœur du dispositif. En plus de leur savoir-faire, de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience, ce sont aujourd'hui leur talent et leur créativité qui sont sollicités. Les membres de l'équipe ont en effet accès à tout moment aux mesures et projets



lancés par le «cockpit de direction», et les personnes qui le souhaitent peuvent prendre une part active à leur développement. Cette culture de projet a déjà – et aura encore, nous en sommes persuadés – d’heureuses retombées sur notre efficacité et notre esprit de corps.

**LA GESTION DES ADDICTIONS  
A PROFONDÉMENT CHANGÉ.  
LE CARACTÈRE RÉCRÉATIF  
DES SUBSTANCES DIMINUE  
POUR FAIRE PLACE À DES  
COMPORTEMENTS PLUS RISQUÉS.**

La gestion des addictions a profondément changé. Alors que le caractère récréatif des substances diminue pour faire place à

des comportements plus risqués, voire destructeurs, l’heure n’est plus aux seules solutions d’abstinence. Dans ce contexte, il s’avère d’autant plus important de définir une philosophie de prise en charge claire et de l’appliquer avec détermination. C’est en poursuivant dans cette dynamique que nous trouverons les réponses au défi quotidien qui nous est lancé.

# CONSEIL DE FONDATION

## PRÉSIDENT

- Fernand Nanchen

## MEMBRES

- D<sup>r</sup> Ioan Cromec
- François Melly
- Helena Mooser Theler
- Pierre-Angel Piasenta
- D<sup>r</sup> Stefan Scholand
- M<sup>e</sup> Marc Wyssen

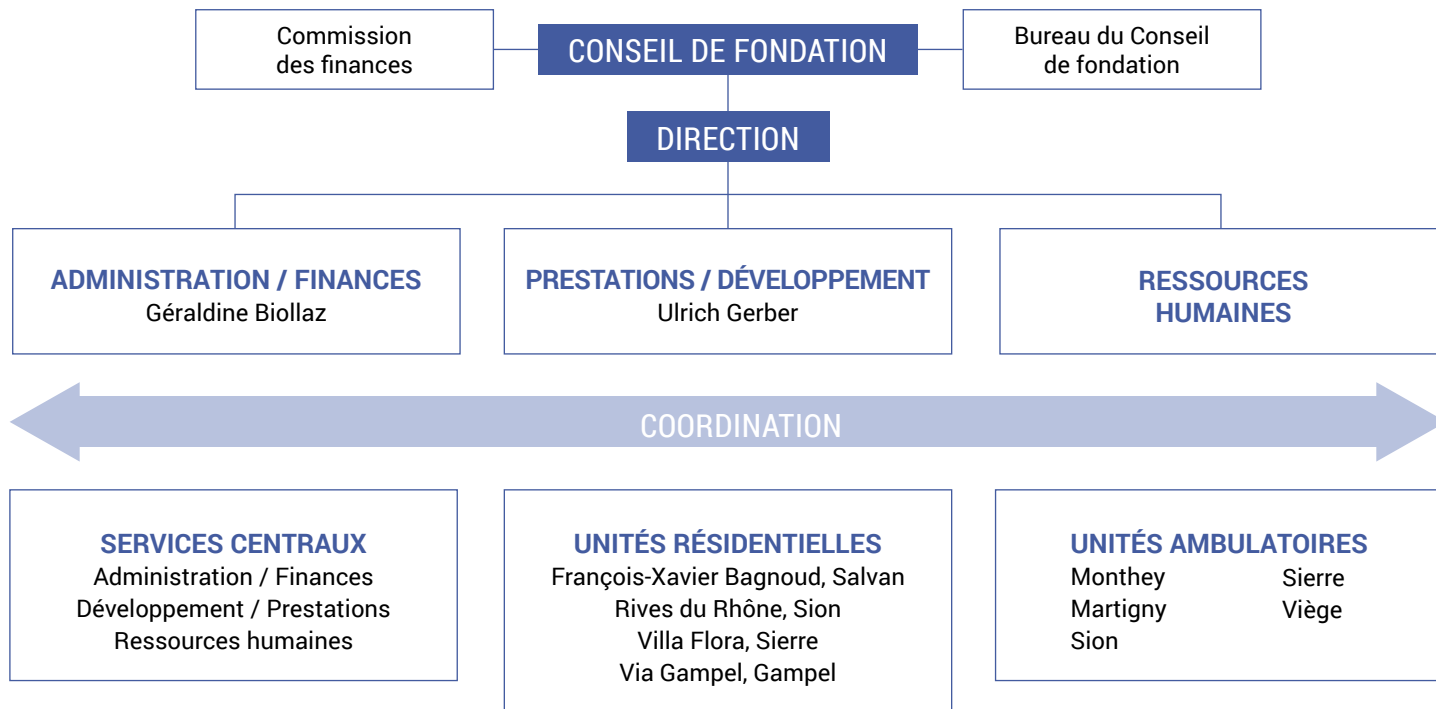
## Avec voix consultative

- Mariette Furrer Ruppen
- D<sup>r</sup> Christian Ambord

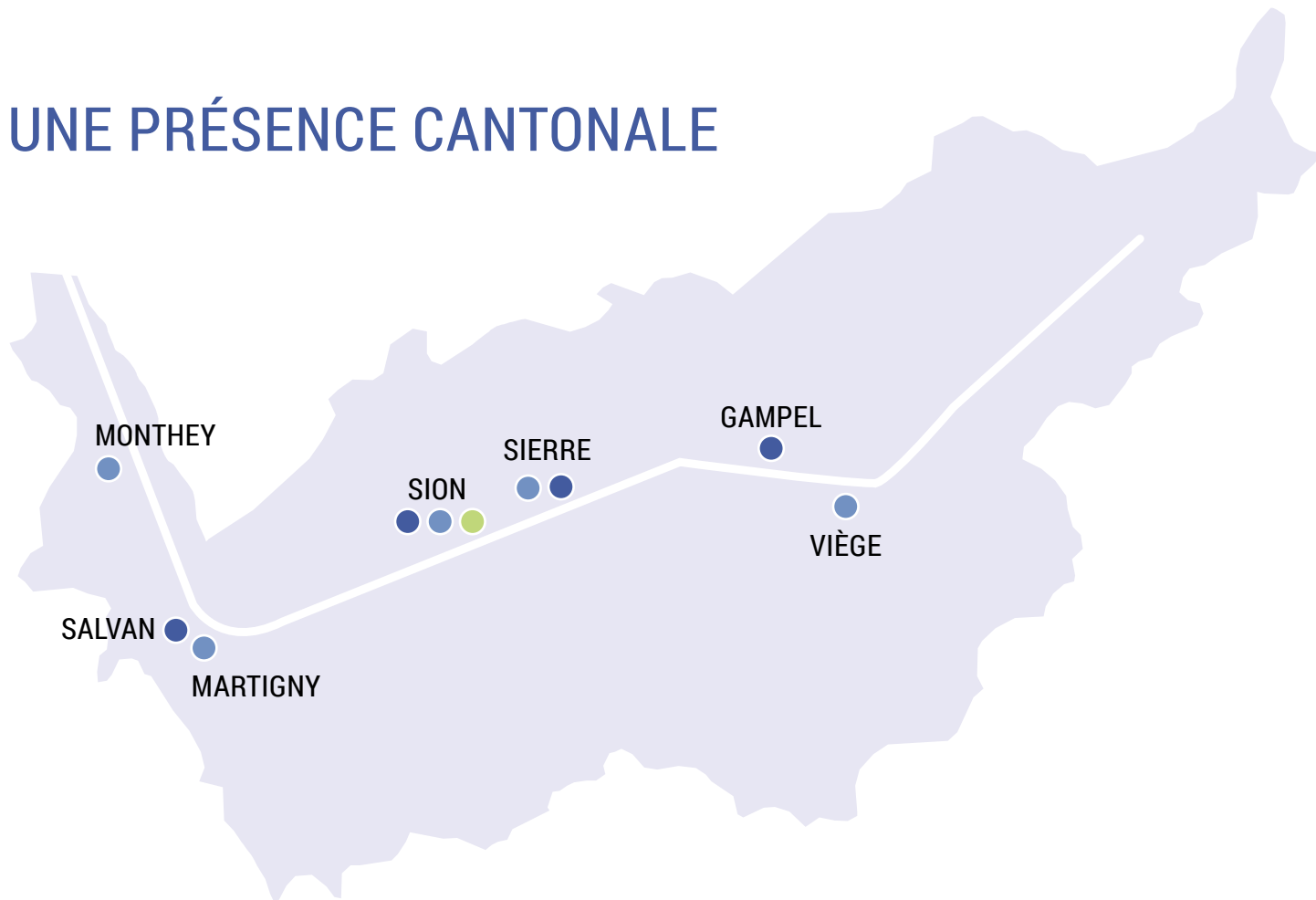
Les chefs des services cantonaux partenaires font également partie du Conseil de fondation en tant que membres invités.



# ORGANIGRAMME



# UNE PRÉSENCE CANTONALE



## UNITÉS AMBULATOIRES

### ● MONTHEY

Château-Vieux 3b  
1870 Monthey  
Tél. +41 (0)24 472 51 20  
[monthey@addiction-valais.ch](mailto:monthey@addiction-valais.ch)

### ● MARTIGNY

Rue de la Poste 12  
1920 Martigny  
Tél. +41 (0)27 723 60 66  
[martigny@addiction-valais.ch](mailto:martigny@addiction-valais.ch)

### ● SION

Rue du Scex 14  
1950 Sion  
Tél. +41 (0)27 327 27 00  
[sion@addiction-valais.ch](mailto:sion@addiction-valais.ch)

### ● SIERRE

Av. Général Guisan 2  
3960 Sierre  
Tél. +41 (0)27 456 22 77  
[sierre@addiction-valais.ch](mailto:sierre@addiction-valais.ch)

### ● VIÈGE

Bahnhofstrasse 17  
3930 Viège  
Tél. +41 (0)27 948 49 00  
[visp@sucht-wallis.ch](mailto:visp@sucht-wallis.ch)

## DIRECTION ET SERVICES CENTRAUX

- Place du Midi 36  
1951 Sion  
Tél. +41 (0)27 329 89 00  
[info@addiction-valais.ch](mailto:info@addiction-valais.ch)

## UNITÉS RÉSIDENTIELLES

### ● FOYER FX BAGNOUD

Le Bossenet 5  
1922 Salvan  
Tél. +41 (0)27 761 22 32  
[fxb@rivesdurhone.ch](mailto:fxb@rivesdurhone.ch)  
[www.rivesdurhone.ch](http://www.rivesdurhone.ch)

### ● RIVES DU RHÔNE

Route de Riddes 175  
1951 Sion  
Tél. +41 (0)27 323 36 15  
[info@rivesdurhone.ch](mailto:info@rivesdurhone.ch)  
[www.rivesdurhone.ch](http://www.rivesdurhone.ch)

### ● VILLA FLORA

Chemin des Cyprés 4  
3960 Muraz (Sierre)  
Tél. +41 (0)27 455 75 51  
[info@villaflorasierre.ch](mailto:info@villaflorasierre.ch)  
[www.villaflorasierre.ch](http://www.villaflorasierre.ch)

### ● VIA GAMPEL

Fabrikstrasse 6  
3945 Gampel  
Tél. +41 (0)27 933 13 33  
[info@viagampel.ch](mailto:info@viagampel.ch)  
[www.viagampel.ch](http://www.viagampel.ch)

# NOUVELLE PHILOSOPHIE D'INTERVENTION ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Avec ses quatre établissements résidentiels et ses cinq centres ambulatoires répartis dans l'ensemble du canton, Addiction Valais est en mesure de fournir un ensemble cohérent de prestations d'intervention enviées par nombre de spécialistes d'autres cantons.

Les professionnels d'Addiction Valais font valoir une large palette de compétences. La variété de nos métiers, la diversité de formation de nos collaboratrices et collaborateurs et le travail en réseau constituent un terreau fertile pour notre action.

## **Des professionnels formés pour une prise en charge intégrée**

A leur formation de base d'assistant social, de psychologue ou encore

d'éducateur spécialisé s'ajoute le certificat CAS interprofessionnel en addictions, qui en fait des spécialistes en la matière et des case managers reconnus à même d'offrir un accompagnement et un soutien de pointe à tous nos clients.

Ce savoir-faire riche est, d'autre part, renforcé par notre concept de prise en charge intégrée qui place la transversalité et les échanges entre collaborateurs au cœur de nos processus. C'est ainsi que, forts de ce capital humain de grande qualité et adhérent à la philosophie de notre institution, nous avons pu et pourrons relever les défis qui sont les nôtres, tout en confirmant notre leadership sur le plan cantonal.

## **Mettre l'accent sur la détection précoce des comportements à risque**

Avec quelque 2000 prises en charge en 2016 pour près de 1000 nouvelles admissions, notre activité d'aide n'a jamais été aussi soutenue. Tandis que le partenariat avec Promotion Santé Valais se précise en matière de prévention primaire, notre offre préventive poursuit son évolution. Désormais, nos mesures préventives portent davantage sur la détection précoce des comportements à risque. L'expérience acquise par nos intervenants auprès de personnes dépendantes profite également aux personnes clés confrontées régulièrement au problème (parents, enseignants, employeurs, éducateurs, entraîneurs sportifs, employés de casino, organisateurs de manifestations, élus, etc.).

## ADMISSIONS

**987**

nouvelles  
admissions

**1995**

prises en charge  
(1952 personnes différentes  
dont 14% de proches)

**812**

signalements effectués  
par les hôpitaux du canton  
(dont 403 par les établissements  
psychiatriques)

**122**

signalements par  
le Service de la circulation routière  
et de la navigation  
(SCN)

## CLIENTÈLE

**39%**

des personnes admises  
ont un travail à plein temps

**25%**

ont moins de 25 ans

**18%**

ont plus de 55 ans

**EN VALAIS,  
UNE PERSONNE SUR QUATRE  
EST TOUCHÉE DIRECTEMENT  
OU INDIRECTEMENT  
PAR UN PROBLÈME  
D'ADDICTION**

## DÉPENDANCES



**56%**  
alcool



**28%**  
cannabis



**9%**  
cocaïne



**6%**  
héroïne



**4%**  
benzodiazépines



**3%**  
internet / jeux vidéo



**2%**  
jeux d'argent et de hasard

Une même personne peut présenter plusieurs dépendances, c'est pourquoi le pourcentage total dépasse 100%.

### **Un service de coaching continu**

En fournissant des connaissances spécifiques et des outils pratiques à un large spectre de personnes touchées de près ou de loin par la problématique des addictions, nous nous profilons comme un service de coaching continu, compétent, et le premier contact auquel s'adresser pour intervenir le plus tôt possible en cas de situations préoccupantes. En outre, grâce à nos activités ordinaires de prévention et d'information sur le terrain, des milliers de Valaisans sont sensibilisés, année après année, aux thématiques de l'addiction.

### **Adapter le concept Villa Flora pour faire face à de nouveaux défis**

Les traitements résidentiels de la marque Addiction Valais apportent une réponse aux situations qui ne peuvent plus être traitées de manière adéquate dans un

cadre ambulatoire ou avec des concepts thérapeutiques à court terme. Dans cette perspective, et comme Via Gampel avant elle, Villa Flora se réoriente aussi sur les traitements à plus long terme.

### **Via Gampel vers la réinsertion professionnelle, Rives du Rhône et FXB pour les jeunes**

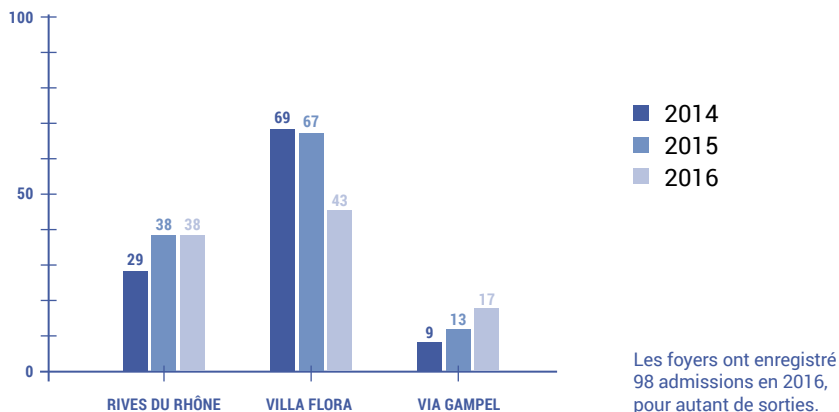
Cette adaptation du concept Villa Flora permet de mieux répondre aux besoins de situations toujours plus complexes et à ceux de la population accueillie, de type «bas seuil». Elle s'accompagne en outre de nouvelles places d'ateliers ainsi que d'un nouveau découpage de l'espace. Ces réformes n'auraient pu aboutir sans le professionnalisme et l'engagement remarquables des collaborateurs. A noter que, dans le même temps, Via Gampel canalise désormais ses efforts vers la réinsertion professionnelle.

Dans ces deux établissements, les clients prennent le temps nécessaire à leur guérison psychique et physique. Lorsque la fin du traitement résidentiel approche, chacun d'entre eux trouve des ressources pour une transition progressive vers une structure de jour, ou un accompagnement en ambulatoire.

Tandis que les établissements de Gampel et de Sierre accueillent des résidents à la moyenne d'âge plus élevée, les foyers Rives du Rhône et François-Xavier Bagnoud consolident leur vocation à recevoir une population jeune, signalée par nos unités ambulatoires ou par des autorités.



## ADMISSIONS



## DÉPENDANCES



**68%**  
alcool



**36%**  
cannabis



**15%**  
cocaïne



**14%**  
héroïne



**15%**  
benzodiazépines



**9%**  
drogues de synthèse



**6%**  
amphétamines

Une même personne peut indiquer à son admission plusieurs dépendances, c'est pourquoi le pourcentage total dépasse 100%.

## CLIENTÈLE

**201 JOURS**  
durée moyenne  
du séjour



**23,5%**  
femmes



**76,5%**  
hommes

# BILAN

## ACTIF

au 31 décembre 2016

Liquidités	5'466'078.17
Liquidités entraide, dépannage et actions spéciales	291'510.05
<i>Actif disponible</i>	<i>5'757'588.22</i>
Débiteurs	311'538.85
Impôt anticipé	294.69
Stocks	50'776.84
Actifs de régularisation	223'829.00
<i>Actif réalisable</i>	<i>586'439.38</i>
<b>Total actif circulant</b>	<b>6'344'027.60</b>
Terrains et immeubles	811'207.25
Machines et outillage	3.00
Véhicules	3.00
Matériel informatique	126'853.65
Mobilier	68'514.00
Animaux	1.00
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>1'006'581.90</i>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1'006'581.90</b>
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>7'350'609.50</b>

# BILAN

## PASSIF

au 31 décembre 2016

Créanciers	8'400.00
Banques, portant intérêt	741'353.40
Passifs de régularisation	815'502.99
Subventions reçues d'avance	2'389'167.47
Fonds d'entraide, de dépannage et actions spéciales	291'510.05
Fonds de Prévention Aide / Prévention - c/c	412'303.22
Fonds Jeux	14'383.00
Fonds affectés	920'000.00
<b>Fonds étrangers et de dépannage</b>	<b>5'592'620.13</b>
Capital initial de fondation	961'199.34
Fonds de réserve selon directives du Canton Valais du 13.10.2011	758'630.80
Résultat de l'exercice - Foyers	38'159.23
<b>Capital final de fondation</b>	<b>1'757'989.37</b>
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>7'350'609.50</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION

SECTEUR AMBULATOIRE, DIRECTION ET SERVICES CENTRAUX

## PRODUITS

Dîme de l'alcool	650'000.00
Subventions des communes	3'300.00
Recettes Cool and Clean	30'000.00
Produits divers	147'274.95
Redevances administratives «foyers»	250'000.00
Produits financiers	6.05
<i>Total des produits - Aide / Prévention et Centre de prestations</i>	<i>3'470'166.15</i>
Recettes BMA	9'900.00
Recettes Fiesta	13'690.20
Recettes Fiesta - Drive	37'000.00
Recette jeux	0.00
Subvention TCS	10'000.00
Dîme de l'alcool - Fiesta	35'000.00
Variation Fonds de Prévention CAP-LVT	9'634.67
Recettes diverses	1'500.00
Produits financiers	50.00
<i>Total des produits - Fonds de prévention</i>	<i>116'774.87</i>
Recettes sur prestations	95'719.55
Produits financiers	0.02
<b>Total des produits</b>	<b>1'293'075.44</b>

## CHARGES

Frais de personnel	4'634'344.70
Action prévention du fonds	116'774.87
Charges générales d'exploitation	243'584.13
Frais de bureau et d'administration	19'088.85
Charges d'immeubles	275'599.40
Mobilier et machines	29'750.40
Thérapie et prévention	202'359.30
Campagne de prévention Jeux	150'990.82
Amortissements	53'236.00

---

<b>Total des charges</b>	<b>5'725'728.47</b>
--------------------------	---------------------

---

<b>Excédent de charges avant subventions</b>	<b>-4'432'653.03</b>
--	----------------------

---

Subventions Etat du Valais, SSP et industrie et commerce	3'350'000.00
Subventions Etat du Valais reçues d'avance	-102'741.32
Subventions OFAS	1'185'394.35

---

<b>Total des subventions</b>	<b>4'432'653.03</b>
------------------------------	---------------------

---

<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>
-------------------------------	----------

# COMPTE D'EXPLOITATION

SECTEUR RÉSIDENTIEL

## PRODUITS

Produits des pensionnaires	3'350'817.75
Autres produits d'exploitation	52'413.90
Produits divers	66'934.30
Intérêts créanciers	0.20

---

**Total des produits** **3'470'166.15**

---

## CHARGES

Frais de personnel	5'093'096.50
Frais des pensionnaires	632'024.82
Charges générales d'exploitation	328'920.55
Frais de bureau et d'administration	501'433.35
Charges d'immeubles	320'834.65
Mobilier et machines	75'204.60
Intérêts et frais financiers	23'712.90
Réintégration d'amortissements / amortissements	- 59'694.85
Variation pertes sur débiteurs	- 12'300.00
Autres charges d'exploitation	20'261.45

---

**Total des charges** **6'923'493.97**

---

**Excédent de charges avant subventions** **-3'453'327.82**

---

Subventions de l'année en cours Etat du Valais 3'723'308.47

---

**Total des subventions** **3'723'308.47**

---

Subventions reçues d'avance -231'821.42

---

**Excédent de produits après subventions** **38'159.23**

---



**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTROLE RESTREINT  
AU CONSEIL DE FONDATION  
DE FONDATION ADDICTION VALAIS, A SION**

---



En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

**Christelle Siervo Fardel**  
Experte-réviseur agréée  
Réviseur responsable

**Yves Darbellay**  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 8 mai 2017  
20 ex.